

# AGENT / AGENTE D'ENTRETIEN DES LOCAUX



## DESCRIPTIF MÉTIER

L'agent d'entretien réalise des travaux de nettoyage, de désinfection, d'entretien et de remise en ordre des surfaces, des locaux et des équipements de la collectivité. Il entretient le matériel utilisé et contrôle les stocks de produits dans le respect des protocoles d'hygiène et de sécurité.



### QUELLES MISSIONS ?

- Maintenir la propreté des locaux administratifs, techniques ou spécialisés (sols, mobilier, sanitaires, cuisine...).
- Dépoussiérer les surfaces, trier et évacuer les déchets.
- Approvisionner les distributeurs de savon, de papier toilette, d'essuie main...
- Veiller à la sécurité des usagers dans les locaux nettoyés (balisage des zones glissantes...).
- Contrôler les stocks de produits, réaliser les commandes.
- Nettoyer et ranger le matériel et les machines utilisées.
- Repérer et signaler toute dégradation ou dysfonctionnement.



### QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISÉES ?

Autonomie, organisation, rigueur, sens de l'observation, esprit d'initiative, discréetion professionnelle, dynamisme.



### QUELLES COMPÉTENCES ?

Utiliser les techniques et le matériel d'entretien, appliquer les protocoles d'hygiène et de sécurité, gérer un stock, gérer les priorités, rendre compte de son activité, travailler en équipe.



### OÙ EXERCER ?

Le métier d'agent d'entretien des locaux peut s'exercer dans de nombreuses structures : communes (locaux administratifs et scolaires), établissements intercommunaux, départements (collèges), régions (lycées), établissements à vocation médico-sociale (CCAS, CIAS).



### QUEL EST LE PROFIL RECHERCHÉ ?

- > Diplômes et formations requis :
- Diplôme de niveau III (CAP/BEP) dans le domaine de l'hygiène des locaux.



### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCÈS ?

Recrutement direct sans concours, concours d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe.